

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	RAPPORT	POLICE MUNICIPALE	
DÉPARTEMENT de Haute Savoie		DATE 11/09/2025	
MAIRIE DE <i>Le Grand-Bornand</i>		RAPPORT N°	2025-006

OBJET :
CONSTAT D’AFFICHAGE DE L’ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D’URBANISME DU GRAND-BORNAND

Nous soussigné, Julien LAURENT, ASVP/ATPM, agréé et assermenté, en Service à la Police Municipale du Grand Bornand.
Vu les articles 15,21-2°, D15, 537 du Code de Procédure Pénale et la loi du 15 Avril 1999,
Rapportons les faits suivants que nous avons constatés en tenue d’uniforme.

FAITS ET CONSTATATIONS

Ce jour, onze septembre deux mille vingt-cinq, à la demande du service urbanisme de la commune du Grand-Bornand, constatons la présence de l’affichage de l’enquête publique relative au projet de modification N°2 du plan local d’urbanisme du Grand-Bornand :

- sur le bâtiment de la Mairie,
- l’affichage public sous la Grenette,
- l’Office de Tourisme du Chinaillon,

Fait et clos ce jour 11 septembre 2025 à 16 heures.

LAURENT Julien
ASVP/ATPM



<u>TRANSMISSIONS</u>
- Monsieur le Maire du Grand-Bornand. - Service Urbanisme. - Archives Municipales.

Mairie :



Grenette :





